

DOSSIER D'INSCRIPTION AU CONCOURS rentrée 2020 Voie directe - SESSION 3

Cette formation est autorisée par la région Auvergne-Rhône-Alpes, qui concourt à son financement. 16 places seront ouvertes lors de cette session d'admission pour la voie directe avec le financement de la Région Auvergne Rhône Alpes

**Date limite de réception du dossier (par courrier ou remis en mains propres) :
le 8 octobre 2020 à minuit**

Saint-So'Formation, centre de formation du Lycée de SAINT-SORLIN
10, place de la Halle
01150 SAINT SORLIN EN BUGEY

**TOUT DOSSIER INCOMPLET OU INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE SERA
PAS ENREGISTRÉ ET SERA RETOURNÉ AU CANDIDAT**

Au vu de l'arrêté ministériel du 29 janvier 2016 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social, **aucun diplôme n'est requis pour se présenter aux épreuves d'admission.**

CALENDRIER DES ÉPREUVES DE SÉLECTION

- ✚ Épreuve écrite d'admissibilité : **mercredi 14 octobre 2020 de 9h30 à 11h**
- ✚ Épreuves orales d'admission : **mercredi 21 et lundi 26 octobre 2020**
- ✚ Résultat des épreuves de sélection : **mercredi 28 octobre 2020 à 16h**

➤ **Composition du dossier d'inscription :**

- La fiche de renseignements dûment complétée
- La photocopie recto-verso, agrandie à 150%, sur une seule feuille, de votre carte d'identité ou de votre passeport en cours de validité
- Un chèque bancaire ou postal de **50 € pour l'inscription à l'épreuve écrite du concours** (pas d'espèces) à l'ordre du LEAP de Saint-Sorlin. **À ne pas fournir si vous êtes dispensé de l'épreuve écrite**
- Un chèque bancaire ou postal de **60 € pour l'inscription à l'épreuve orale du concours** (pas d'espèces) à l'ordre du LEAP de Saint-Sorlin. **Celui-ci ne sera encaissé qu'à l'issue de votre réussite à l'épreuve écrite. Sinon restitution du chèque lors de l'envoi de vos résultats par courrier.**
- Une carte postale de votre choix, timbrée au tarif lettre de 20 g prioritaire sans valeur faciale, à vos nom et adresse (elle vous sera retournée avec notre cachet comme confirmation de la réception et de l'enregistrement de votre dossier).
- 3 timbres pour lettre 20 g au tarif prioritaire sans valeur faciale
- Une lettre de motivation **manuscrite**
- Un curriculum vitae à jour
- Une déclaration sur l'honneur attestant de n'avoir pas fait l'objet d'interdiction administrative ni de condamnation pénale en raison d'une infraction incompatible avec les professions ouvertes aux titulaires du DEAES (article L227-10 du CASF et L133-6 du CASF)

Un extrait du casier judiciaire pourra être demandé par l'employeur dans le cas d'un parcours en cours d'emploi.

Pour la dispense de l'épreuve écrite d'admissibilité :

- La photocopie de chacun des diplômes ou autres documents justifiant une dispense de l'épreuve écrite d'admissibilité.

Sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité :

1. **Les titulaires des diplômes de l'enseignement technique ou général égal ou supérieur au niveau 4 (anciennement niveau IV) du RNCP**
2. **Les titulaires des titres et diplômes de niveau 3 (anciennement niveau V) visés ci-dessous :**
 - Diplôme d'État d'assistant familial ;
 - Diplôme d'État d'aide-soignant ;
 - Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture ;
 - Brevet d'études professionnelles carrières sanitaires et sociales ;
 - Brevet d'études professionnelles accompagnement, soins et services à la personne ;
 - Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien ;
 - Brevet d'études professionnelles agricole option services aux personnes ;
 - Certificat Employé familial polyvalent suivi du Certificat de qualification professionnelle assistant de vie ;
 - Certificat d'aptitude professionnelle assistant technique en milieu familial ou collectif ;
 - Certificat d'aptitude professionnelle Petite enfance ;
 - Certificat d'aptitude professionnelle agricole service en milieu rural ;
 - Certificat d'aptitude professionnelle agricole Services aux personnes et vente en espace rural ;
 - Titre professionnel assistant de vie ;
 - Titre professionnel assistant de vie aux familles ;
3. **Les lauréats de l'Institut de l'engagement (anciennement l'Institut du service civique) qui justifient de leur qualité par la notification d'admission sur la liste des lauréats de l'Institut de l'engagement.**

Seuls ces diplômes dispensent de l'épreuve écrite d'admissibilité

DEMANDE DE TIERS TEMPS MÉDICAL

Conformément aux textes en vigueur, les candidats en situation de handicap peuvent demander à bénéficier de mesures particulières lors des examens.

Pour cela, vous devez télécharger le certificat médical de « demande de mesures particulières » (disponible sur notre site internet) et le faire remplir par votre médecin traitant.

Attention : votre médecin doit s'appuyer sur vos bilans (orthophoniste, etc.) pour remplir le certificat.

Le résultat de cette demande devra nous parvenir au plus tard **le 8 octobre 2020.**

Il vous appartient d'effectuer vous-mêmes toutes les démarches.

INFORMATIONS IMPORTANTES À CONNAÎTRE SI VOUS ENTREZ EN FORMATION AES

OBLIGATIONS VACCINALES

Dans le cadre de vos stages ou de votre alternance, il vous sera demandé d'attester d'éléments obligatoires dans les structures médico-sociales, à savoir :

- ❖ La production en photocopie de vos certificats de vaccination,
 - Avec le vaccin Antidiphthérique
 - Avec le vaccin Antitétanique
 - Avec le vaccin Antipoliomyélitique
 - Avec le vaccin contre l'Hépatite B

❖ Une intradermo réactive à la tuberculine ou un tubertest de moins de 6 mois est obligatoire pour entrer en formation. Le résultat de sa mesure sera noté et servira de test de référence.

❖ Une sérologie d'anticorps anti-HBs et anti-HBc à nous fournir obligatoirement quelle que soit la date de vaccination.

Ces éléments vous seront demandés dans le dossier d'inscription en formation.

BULLETIN NUMÉRO 2 DU CASIER JUDICIAIRE

Lors de votre arrivée sur les lieux de stage ou lors de la signature de votre contrat en alternance, la structure d'accueil peut être susceptible de vous demander de lui fournir l'extrait du bulletin numéro 2 de votre casier judiciaire.

EN CAS DE NON PRESENTATION AUX EPREUVES

Sauf désistement par courrier ou mail 2 jours avant l'épreuve écrite d'admissibilité ou 2 jours avant l'épreuve orale, **aucun remboursement ne sera effectué.**

Toute absences à l'une des épreuves pour cas de force majeure donnera lieu au remboursement du coût de l'épreuve sur présentation d'un justificatif :

- Décès d'un parent proche
- Accident de la route
- Garde d'enfant malade
- Certificat médical
- Hospitalisation

FICHE DE RENSEIGNEMENTS – concours rentrée 2020 – voie directe

Nom de naissance :

Prénoms (tous ceux de l'état-civil) :

Nom d'épouse :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Département du lieu de naissance : Pays :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone : Portable :

Courriel* : @

(*Spécifier l'adresse en écriture scripte, en faisant bien apparaître clairement les traits de ponctuation)

DIPLÔME PRÉSENTÉ POUR LA DISPENSE DE L'ÉPREUVE ÉCRITE

Nature : Année d'obtention :

RÈGLEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION***Épreuve écrite***N° du chèque : Banque : Montant : **50 €**

Nom du titulaire du chèque :

Épreuve oraleN° du chèque : Banque : Montant : **60 €**

Nom du titulaire du chèque :

QUESTIONS DIVERSES

Quelle spécialité pensez-vous choisir ? (Attention : ce choix n'est pas définitif)

- Accompagnement de la vie à domicile
- Accompagnement de la vie en structure collective

Suite au verso

Comment avez-vous connu l'existence de notre centre de formation ?

.....
.....
.....

SI VOUS ÊTES ACTUELLEMENT SALARIÉ

Précisez le nom de votre employeur et l'adresse de votre lieu de travail :

.....
.....

Nom de la personne en charge des ressources humaines :

Poste occupé : Date d'embauche :

Nature du contrat : CDD : date de fin CDI Contrat en alternance

Contrat Emploi Compétences : date de fin :

Autres :

Temps de travail : Temps plein Temps partiel

SI VOUS ÊTES DEMANDEUR D'EMPLOI

N° identifiant Pôle Emploi :

De quel Pôle Emploi dépendez-vous ?

Nom de votre conseiller :

Êtes-vous indemnisé(e) par Pôle Emploi ? O / N Si oui, jusqu'à quelle date ?

Êtes-vous accompagné(e) par un conseiller Mission locale ? Si oui, précisez son nom et la Mission locale dont vous dépendez :

.....

Nous autorisez-vous à vous faire parvenir la convocation aux épreuves de sélection via votre messagerie internet ?

Pour cela, il faudra impérativement **disposer d'une imprimante afin de pouvoir venir avec la convocation le jour de l'épreuve : oui non (si non, un courrier vous sera envoyé, mais les délais sont plus longs).**

**Adresse mail personnelle pour l'envoi de la convocation avec demande d'un accusé de réception et de lecture :
(merci de bien écrire lisiblement l'adresse)**

Commentaires éventuels que vous souhaitez porter à la connaissance du responsable pédagogique :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....